*COMMUNIQUÉ DE PRESSE*

*Pour diffusion immédiate*

**Le FICC annonce la retraite de son directeur général, Maurice Prud’homme et nomme Robert Charpentier directeur général par intérim**

***Montréal, le 13 décembre 2019*** - La présidente du conseil d’administration du Fonds d’investissement de la culture et des communications (le « **FICC**), Mme Sophie Prégent, annonce le départ à la retraite du directeur général du FICC, M. Maurice Prud’homme. Il quittera ses fonctions le 31 décembre prochain.

Après avoir participé à la mise en place du FICC en 1997, M. Prud’homme s’est joint au FICC en 2005 à titre de directeur général, poste qu’il occupe depuis bientôt quatorze années. Il a mené une carrière florissante de plus de 40 ans en développement économique, entre autres au sein de l’équipe de direction du Fonds de solidarité FTQ, chez Investissement Québec à titre de président-directeur général, ainsi que chez Desjardins Capital de risque et chez Investissement Premières Nations du Québec. M. Prud'homme a été président du Réseau de capital de risque du Québec de 1993 à 1995. Aujourd'hui, il agit comme gouverneur au sein de cette organisation. Il siège au conseil d’administration de plusieurs organismes culturels et à vocation sociale.

« Le FICC joue un rôle unique en tant que catalyseur du développement des entreprises culturelles. J’ai eu un grand plaisir à collaborer à leur avancement. Je veux témoigner toute ma reconnaissance aux employés, aux membres du conseil d’administration pour le soutien qu’ils m’ont accordé au fil des ans. Également, je tiens à remercier tous les partenaires avec qui le FICC a travaillé afin de développer leurs entreprises », a témoigné M. Prud’homme.

Le conseil d’administration souligne son excellent travail au cours de ces années et lui souhaite une bonne retraite. Il en profite pour accueillir Robert Charpentier à titre de directeur général par intérim. Son expérience comme directeur des investissements, secteur culture, au Fonds de solidarité FTQ constitue un atout majeur pour le FICC.

**Fonds d'investissement de la culture et des communications**

Créé en 1997, le Fonds d'investissement de la culture et des communications, société en commandite, (le «FICC»), a été le tout premier fonds d'investissement en capital de risque au Canada spécialisé et dédié exclusivement aux industries culturelles et des communications du Québec. Ses deux commanditaires sont le Fonds de solidarité FTQ et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), et ses commandités, l'Union des Artistes (UDA), la Guilde des musiciennes et musiciens du Québec et l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ). Le FICC offre un partenariat financier stratégique aux entreprises dans les secteurs de l'édition, de la production audiovisuelle, de l'enregistrement sonore, des arts de la scène, des nouveaux médias et des métiers d'art. Le FICC vise au travers de ses interventions le développement et la croissance des entreprises culturelles du Québec.

Sophie Prégent, présidente du conseil d’administration.

Source : Fonds d’investissement de la culture et des communications

Pour information : Chantal Champagne

Coordonnatrice administrative

514.394.0700

cchampagne@ficc.qc.ca